



La période de stress des examens a commencé

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 6156 - Mardi 14 mai 2024 - Prix : 10 DA

Cinq enfants morts par noyade aux Sablettes

7 individus arrêtés et placés en garde à vue

Page 16

Mokhtar Mediouni, P-DG de la SGSIA à la Chaîne 1

«L'aéroport d'Alger, désormais hub international»

Page 2

La guerre reprend de plus belle à Jabalïa... et ailleurs

Par Mohamed Habili

Quand il arrive qu'Américains et Israéliens soient en désaccord, ce n'est jamais pour que leur différend aille s'approfondissant, jusqu'à par exemple rendre envisageable une rupture, mais toujours pour que leur entente fondamentale retrouve rapidement ses droits. Le jour où l'on verra leur relation s'altérer de façon irréversible n'est pas encore arrivé, à supposer qu'il advienne un jour. Il faudrait pour cela d'ailleurs que l'Amérique ne soit plus l'Amérique, du moins telle qu'elle existe depuis plusieurs décennies, et qu'Israël ne soit plus ce qu'il est depuis qu'il existe. Ces derniers temps pourtant, il a semblé que l'administration Biden était disposée à prendre des sanctions contre son meilleur allié au Moyen-Orient, dans le cas où ce dernier passant outre ses avertissements répétés se lançait dans grande offensive sur Rafah. Notons bien qu'en l'occurrence le différend n'est pas sur une opération dans Rafah, mais sur la dimension qu'elle est susceptible de revêtir. Si elle est limitée, Washington n'y trouverait rien à redire. Elle serait mécontente par exemple dans le cas contraire. Mais que veut dire dimension en l'occurrence ? Qu'est-ce qui ferait que celle-ci est grande ou petite ? A cette question, une seule réponse : le nombre de civils palestiniens tués ou blessés. S'il est trop important, l'offensive est d'envergure.

Suite en page 3

Le ministre Ali Aoun annonce l'octroi d'une aide de 350 milliards de centimes

L'État à la rescousse de l'ENIEM

Le plan de relance de l'Entreprise nationale de l'industrie électroménagère de Oued Aïssi Tizi-Ouzou (ENIEM) vient d'être mis en œuvre à la faveur de l'enveloppe de 3,5 milliards de dinars débloquée par les pouvoirs publics, dont la notification a été faite le 1^{er} avril dernier.

Page 2



Ph/D. R.

Festival national de la création féminine

Les œuvres exposées suscitent l'admiration du public

Page 7

Equipe nationale de football

Petkovic entamera bientôt une tournée européenne

Page 15

Azeddine Asfirane, chef de division du Groupe GICA «L'Algérie est par excellence un pays exportateur de ciment»

L'Algérie qui cherche à diversifier son économie, accorde un soutien important au secteur de l'industrie. Parmi les filières industrielles mises en avant, il y a l'industrie du ciment. En effet, les cimenteries publiques ont enregistré une augmentation de la production qui permet de couvrir les besoins du pays et de réserver une part importante à l'exportation. S'exprimant hier sur les ondes de la Radio nationale, le chef de la Division partenariat marketing et commerciale chez le Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA), Azeddine Asfirane, a indiqué que l'Algérie est passé de pays importateur de ciment à un pays exportateur, grâce au développement du Groupe qui a investi dans l'ensemble de ses filiales. Selon lui, «le Groupe GICA et d'autres opérateurs qui activent dans ce secteur ont réussi à produire, durant l'exercice 2023-2024, quelques 40 millions de tonnes de ciment, dont 19,5 millions de tonnes sont produits par le Groupe GICA. C'est vous dire que l'Algérie est un pays exportateur de ciment par excellence». Soulignant que les besoins du marché local avoisinent 22 millions de tonnes de ciment, l'intervenant a expliqué que «le reste de production est destiné à l'exportation, ce qui permet à notre pays d'engranger des devises, alors que nous importions, il y a quelques années, du ciment pour subvenir à nos besoins (...). GICA, à lui seul, a engrangé 24 milliards de dinars». S'agissant de la qualité des produits, l'invité a relevé que «le ciment produit par le Groupe GICA est d'une excellente qualité», rappelant que le Groupe GICA a obtenu la certification européenne (CE) qui confère une bonne qualité des produits et leur compétitivité sur le marché international, à commencer par l'Europe. Il citera, entre autres, le ciment utilisé dans les puits de pétrole qui, jusqu'en 2019, était importé par l'Algérie. «Aujourd'hui, nous le produisons à Ain Kebira grâce à notre expertise et aux ressources humaines qualifiées, formées localement. On investit dans la recherche et le développement pour s'adapter aux besoins du marché national pour réduire les importations». «Pour produire le ciment pétrole, il faut, au préalable, obtenir une certification américaine», a-t-il dit.

Meriem B.

Mokhtar Mediouni, P-DG de la SGSIA à la Chaîne 1

«L'aéroport d'Alger, désormais hub international»

■ Dans le cadre de la numérisation des services fournis par l'aéroport international d'Alger, une application mobile «Aéroport d'Alger» est désormais disponible sur Smartphone. C'est ce qu'a annoncé, hier, Mokhtar Said Mediouni, P-DG de la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA), sur les ondes de Chaîne 1 de la Radio nationale.

Par Lynda Naili

Intervenant hier sur la Chaîne 1 de la Radio nationale, Mokhtar Said Mediouni, P-DG de la SGSIA, évoquant le volet de la numérisation de son infrastructure aéroportuaire, a fait savoir qu'au titre des facilitations de prise en charge des voyageurs, «cette semaine, outre la mise en service du site web de l'aéroport d'Alger, est désormais disponible l'application «Aéroport d'Alger» sur Smartphone, opérationnelle depuis quatre jours, sur laquelle les voyageurs pourront trouver en temps réel toutes les informations qui les intéressent y compris les réservations, le programme des vols, les restaurants et hôtels à proximité, le paiement automatique du parking...». Et de préciser, à ce sujet, que «dans une dizaine de jours, cette application sera hébergée et téléchargeable à partir des applications Play Store et Apple Store». Soulignant que cette solution informatique n'est présente que dans trois ou quatre aéroports européens, il a indiqué qu'«on est les premiers à avoir mis en place l'application mobile». En outre, affirmant que «la numérisation est une de mes satisfactions», il dira avoir également «mis en service l'enregistrement

automatique, utilisé pour les passagers sans bagages et les lignes intérieures, le retrait de la carte d'accès». Et d'ajouter qu'«un projet est en cours, relatif aux bornes d'enregistrement depuis les hôtels, l'enregistrement automatique des bagages dans les mois qui viendront, le projet de reconnaissance faciale pour la vérification afin d'en finir avec les interminables chaînes d'attente». Par ailleurs, s'agissant du programme d'extension de l'aéroport international d'Alger, outre le village cargo destiné aux opérations d'exportation, Mokhtar Said Mediouni indiquera qu'il est prévu de transformer, en conformité avec les standards internationaux, la surface ayant abrité les lignes internes en terminal Est qui sera intégré au reste des terminaux existants. De plus, il a fait part de la signature prochaine d'une convention «L'Aéroport de demain», qui est un partenariat avec l'Ecole nationale supérieure d'intelligence artificielle (ENSIA) relevant du ministère de l'Enseignement supérieur. De plus, il a indiqué que «deux pistes sont prévues pour augmenter les capacités d'atterrissage et de décollage». «La relance économique à laquelle aspire le pays exige que nous devons créer «une aviation d'affaires»,



PH.D. R.

des pistes cargos...», a-t-il affirmé. Concernant la capacité d'accueil de l'aéroport international d'Alger, soulignant une prévision de 9 400 000 voyageurs à fin décembre 2024, il a indiqué qu'actuellement il a été enregistré 8 600 000 passagers en transit, un chiffre record, selon lui, en comparaison avec années précédentes. Dans ce contexte, rappelant des facilités initiées par le président de la République accordées à la communauté nationale à l'étranger, dont la réduction des prix des billets

ainsi qu'à travers la formule «Oussra», package familial proposé par la compagnie Air Algérie, Mokhtar Mediouni a affirmé que «d'ici la fin de l'année, nous atteindrons les 10 000 000 de voyageurs, voire plus». En somme, pour Mokhtar Said Mediouni, «désormais l'aéroport d'Alger comme point géographique central, est un véritable hub touristique, commercial et économique pour les voyageurs en provenance de lointaines destinations, à l'instar de la Russie et de la Chine». L. N.

Le ministre Ali Aoun annonce l'octroi d'une aide de 350 milliards de centimes L'Etat à la rescousse de l'ENIEM

Le plan de relance de l'Entreprise nationale de l'industrie électroménagère de Oued Aissi Tizi-Ouzou (ENIEM) vient d'être mis en œuvre à la faveur de l'enveloppe de 3,5 milliards de dinars débloquée par les pouvoirs publics, dont la notification a été faite le 1^{er} avril dernier. L'annonce a été faite hier, à l'occasion de la visite d'inspection du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun. C'est au cours de la présentation des grandes lignes de cette relance devant le ministre que le montant de cette enveloppe a été révélé par le président-directeur général de l'ENIEM, Ahmed Laouini. Le ministre Ali Aoun n'a pas manqué de rappeler que la décision a été prise «sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui tient à ce que ce complexe retrouve la place qu'il a occupée jusqu'à l'année 2018». Ali Aoun a appelé les travailleurs et les cadres dirigeants de l'entreprise à se mobiliser pour mettre en œuvre ce plan de relance dans les meilleurs délais



pour permettre à l'entreprise de retrouver sa place dans l'économie nationale, voire même conquérir le marché mondial. Pour le ministre, «des efforts colossaux ont été faits de par l'enveloppe financière conséquente qui a été mise à disposition et qu'il va falloir utiliser de manière sérieuse et rationnelle pour la production et non à la masse salariale, à l'effet de garantir la pérennité de ce complexe auquel on tient beaucoup». Aoun a, par ailleurs, assuré qu'il n'y aura aucun nouveau plan social «du fait que l'effectif a été

réduit de manière drastique». Le ministre et la délégation qui l'accompagnait se sont rendus ensuite à Warkik pour visiter deux entreprises privées.

La première appartenant au Groupe DIMED, spécialisée dans la fabrication de produits pharmaceutiques (tubes à essai, bandelette et autres). Puis il s'est rendu dans l'entreprise Izerkhef, spécialisée dans la fabrication de céramique, où il s'est enquis de l'état du lancement de la production ainsi que les perspectives de son développement. Sur les deux sites, le ministre s'est

entretenu avec les gérants de ces deux entreprises pour les encourager à s'investir dans l'exportation de leurs produits en prospectant des marchés à l'étranger. A Electro Industries d'Azazga, Aoun a visité le chantier de réalisation d'une extension de l'usine, en partenariat avec un investisseur indien. Après s'être enquis de l'énorme retard dans la réalisation de ce projet, estimé à plus de deux ans, et pris connaissance des nouveaux délais fixés à janvier 2026 pour son entrée en production de transformateurs, Ali Aoun n'a pas caché sa colère et surtout son pessimisme de voir ce projet livré à un nouveau délai, sans manquer d'inviter le président-directeur général d'Electro Industries à revoir ce délai à la baisse afin d'éviter de mettre sur le marché des produits dépassés. Le ministre ne s'est pas limité à critiquer la démarche en question et a ordonné une enquête administrative afin de situer les responsabilités dans cet énorme retard pour que ledit projet voie le jour.

Hamid Messir

Education nationale

La période de stress des examens a commencé

■ Cette semaine est marquée par un stress palpable devant les établissements scolaires. En effet, l'examen blanc du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du baccalauréat, ainsi que l'examen d'évaluation des acquis des élèves de la 5^e année primaire, sont en cours.

Par Thinhinane Khouchi

La période que redoutent les élèves commence. Après quelques semaines de cours, ils doivent maintenant passer les épreuves du troisième trimestre. Si pour les élèves des classes non concernées par les examens officiels de fin d'année sont en période de révision en attendant le début des examens du troisième trimestre prévus du 26 au 30 mai 2024 pour le cycle primaire, du 19 au 23 mai 2024 pour les 1^{er}, 2^e et 3^e années du cycle moyen, et du 12 au 16 mai 2024 pour la 4^e année moyenne, les examens blancs du Brevet d'enseignement moyen (BEM), du baccalauréat ainsi que ceux de l'examen d'évaluation des acquis des élèves de la 5^e année primaire sont en cours. En attendant le jour J, les candidats au BEM et au Bac sont mis dans les mêmes conditions des examens officiels, et ce, afin de les préparer. En effet, il reste moins d'un mois pour les examens officiels prévus à partir du 3 juin pour le BEM et du 9 juin pour le Bac. Pour se préparer, les candidats à ces deux examens ont entamé dimanche dernier une série d'épreuves. Il convient de noter

que les sujets des examens blancs ne sont pas unifiés à l'échelle nationale. Au programme, un même emploi du temps à suivre pour chaque filière. Pour assurer le bon déroulement de ces examens, un dispositif adéquat pour garantir leur réussite a été mis en place. Tous les moyens pédagogiques, humains et matériels sont mis à la disposition des candidats. Les examens blancs devraient se poursuivre tout au long de la semaine, avec une pause de sept jours, dont bénéficient les lycéens des autres niveaux, appelés à entamer les compositions dimanche prochain. Selon les avis des élèves, les sujets, aussi du BEM que du Bac, sont abordables pour le moment, reste à découvrir le reste des épreuves. Pour les directeurs des établissements scolaires, «les CEM et lycées resteront ouverts aux élèves candidats aux examens de fin d'année pour des révisions». Enfin, il est à rappeler que le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, a récemment présidé une rencontre par visioconférence, consacrée au suivi des phases de la mise en œuvre des opérations relatives aux examens scolaires et aux compositions du



troisième trimestre. Dans son communiqué, M. Belabed a souligné la nécessité d'«intensifier les visites sur le terrain pour s'enquérir du déroulement des différentes évaluations du dernier trimestre de l'année scolaire en cours, notamment l'examen d'évaluation des acquis du palier primaire et les compositions du troisième trimestre pour les élèves de la quatrième année de l'enseignement moyen, ainsi que les examens blancs pour les élèves de la 3^e année de l'enseignement secondaire général et

technologique, ayant commencé dimanche dernier». Concernant les examens scolaires nationaux prévus le mois prochain, le ministre a insisté sur un suivi permanent de la disposition des centres d'examen et du travail des différentes commissions locales de suivi. Par ailleurs, le ministre a souligné l'impératif de «prendre toutes les mesures en coordination avec les autorités locales pour le versement de la prime scolaire de 5 000 DA aux ayants droit avant le 31 juillet prochain». T. K.

Conférence à l'INSEG

Appel à la nécessité de construire un «Maghreb arabe des peuples»

Les participants à la journée d'étude organisée, dimanche, par l'Institut nationale d'études de stratégie globale (INSEG), sous le signe «La cause sahraouie au cœur de la conscience mondiale», ont affirmé que la construction d'un «Maghreb arabe des peuples» était désormais «une nécessité impérieuse» au regard des développements survenant dans le monde, imputant au Maroc la responsabilité d'entraver le processus de construction du Maghreb arabe en raison de ses visées coloniales et de ses liens avec l'entité sioniste.

A ce propos, le directeur de l'INSEG, Abdelaziz Medjahed, a mis en avant l'importance de l'édification d'un «Maghreb arabe des peuples», soulignant que la concrétisation de cet objectif était tributaire de la volonté des peuples, se demandant «quel poids pour le Makhzen face à celui des peuples du Maghreb arabe ?», soutenant que «le Makhzen ne sert pas les intérêts des peuples mais il agit plutôt en leur défaveur, d'où l'impératif de le dévoiler». Pour sa part, le directeur du Centre sahraoui d'études stratégiques, Ibrahim

Mohamed Mahmoud, a indiqué dans son intervention que «l'établissement d'un «Maghreb arabe des peuples» constitue une nécessité imposée par la conjoncture internationale et les majeures mutations successives, non seulement dans cette région, mais également en Afrique». «Les défis et les répercussions sont importants et impliquent une lourde responsabilité, d'où la nécessité d'un retour à l'approche des blocs pour permettre aux pays de préserver leur souveraineté et leurs intérêts», a-t-il soutenu, soulignant que «la construction d'un «Maghreb arabe des peuples» est une idée réaliste, eu égard aux relations entre les peuples, aux dénominateurs communs et aux ressources naturelles que recèle la région». Il a, en outre, appelé à suivre l'exemple de nombreux pays africains qui ont réussi à construire des blocs.

Le même intervenant a rappelé que «le Makhzen entrave la construction du bloc du Maghreb arabe, car ne respectant pas la légalité internationale, en sus de ses visées expansionnistes». Et d'ajouter que l'Union maghrébine n'a pas été construite

pour une autre raison, consistant selon le même responsable sahraoui en «l'existence d'intentions coloniales qui ne veulent pas le bien pour la région en œuvrant à la maintenir en tant que colonie pour piller ses richesses». C'est pourquoi, a-t-il poursuivi, le «Maghreb arabe des peuples» est une tentative qui doit être entreprise par les peuples. Il a souligné, dans ce sens, que l'Algérie possédait toutes les capacités nécessaires pour lancer et encadrer le débat et s'ériger en «locomotive des peuples de la région pour la construction de l'édifice maghrébin».

«La construction du «Maghreb des peuples» est une conviction ancrée et inévitable, étant un facteur de stabilité et d'équilibre dans la région», a-t-il insisté.

Pour sa part, l'ambassadeur de la RASD en Algérie, Abdelkader Taleb Omar, a estimé que dans le contexte des développements actuels, la véritable réponse aux plans colonialistes était la construction d'un «Maghreb des peuples», saluant la récente réunion tripartite des chefs d'Etat de l'Algérie, de la

Tunisie et de la Libye.

Intervenant sur le sujet, le directeur du Centre arabe de recherches et d'analyses politiques et sociales de Genève (CARAPS), Riadh Sidaoui, a affirmé que l'objectif actuel était d'établir un «Maghreb arabe des peuples», loin de l'approche qui entrave la construction de l'Union du Maghreb arabe (UMA) en raison de l'occupation par le Maroc du Sahara occidental et de la normalisation avec l'entité sioniste, soulignant le rejet des peuples de la région de toute relation avec l'entité sioniste, y compris le peuple marocain, à hauteur de «pas moins de 85%», en témoignant les sondages d'opinion. Dans le même contexte, il a salué la réunion périodique de concertation entre l'Algérie, la Libye et la Tunisie, appelant à faire de cette réunion «une voie pour la construction de l'Union du Maghreb arabe».

Pour sa part, le journaliste et militant marocain, Badr El Ayoudi, a estimé, dans son intervention depuis l'Espagne via visioconférence, qu'il était impossible de construire une Union maghrébine dans le cadre de la vision étroite et des ambi-

LA QUESTION DU JOUR

La guerre reprend de plus belle à Jabalia... et ailleurs

Suite de la page Une

Elle est en revanche de petite envergure, si ce nombre n'est pas trop élevé, c'est-à-dire au point de vue américain, qu'il est comparable au nombre moyen de civils tués ou blessés par jour depuis le début de la guerre. On estime ce nombre à quelques dizaines par jour. Si avec l'offensive sur Rafah, il se trouvait nettement accru, alors cela déplairait beaucoup aux Américains, qui se verraient obligés à ce moment de prendre des sanctions contre Israël, c'est-à-dire qu'ils mettraient à exécution la menace de ne pas l'approvisionner en bombes très meurtrières. Ce qui signifie que même dans ce cas, ils continueraient de lui fournir d'autres bombes, mais qui elles seraient meurtrières seulement, pas très ou trop meurtrières comme les premières. C'est en effet avec les armes américaines qu'Israël massacre les Palestiniens de Gaza depuis le 7 octobre. Il en sera de même jusqu'à la fin, si fin il y a, ce qui n'est pas encore évident. Le massacre en grand qu'Israël n'a pas encore commis à Rafah, faute de consentement américain, il est aujourd'hui même en train de s'y adonner dans le camp de Jabalia, au nord de la bande de Gaza, où il a été attiré par la résistance, qui lui fait subir à ce niveau plus particulièrement de lourdes pertes. Dans la journée de dimanche, Israël a reconnu avoir évacué 50 de ses soldats abattus par la résistance, un chiffre de pertes quotidiennes jamais atteint auparavant. On peut penser que lorsque Israël parle de 50 de ses soldats touchés, c'est qu'il y en a plus, peut-être même le double. A Jabalia, qui plus est, l'initiative n'est pas de son fait lui mais de celui de la résistance, telle est la nouveauté. Son intention était de lancer l'offensive finale au sud de Gaza, disant pour détruire ce qu'il reste de forces au Hamas, or voilà qu'il est harcelé simultanément dans plusieurs endroits de Gaza par une résistance qui retrouve du poil de la bête, aujourd'hui plus que jamais efficace. Israël avait commencé la guerre par une défaite stratégique, celle du 7 octobre. Il est aujourd'hui empêtré dans tout Gaza avec le risque qu'il en sorte avec une défaite tout court. Ce qui le cas échéant serait pour lui le début de la fin.

M. H.

tions coloniales du Maroc.

«Il y a de véritables tentatives pour empêcher la construction d'une union, que ce soit de la part du Makhzen ou de l'entité sioniste, car toute union fera de la région une équation difficile, notamment à la lumière des mutations actuelles».

Il a déploré, à cet égard, que le Makhzen se soit «lié aux intérêts sionistes». R. M.

51^e anniversaire de la création du Front Polisario

Le peuple sahraoui déterminé à poursuivre son combat pour l'indépendance

■ L'Institut national d'études de stratégie globale (INESG) a organisé, dimanche à Alger, en collaboration avec le Centre sahraoui des études stratégiques, une journée d'étude intitulée «La cause sahraouie au cœur de la conscience mondiale», à l'occasion du 51^e anniversaire de la création du Front Polisario, mettant en avant la justesse de cette cause et l'attachement du peuple sahraoui à la lutte armée jusqu'à l'indépendance.

Par Aymen G.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le directeur de l'INESG, Abdelaziz Medjahed, a affirmé que cette journée d'étude avait pour objectif de sensibiliser l'opinion publique internationale à la justesse de la cause sahraouie et d'éveiller les consciences qui ignorent qu'il s'agissait d'une question de décolonisation.

Le directeur de l'INESG a rappelé l'histoire du combat que mène le peuple sahraoui contre l'occupation marocaine, appelant «les consciences vivantes à se mobiliser pour mettre fin à l'occupation dans la dernière colonie en Afrique».

Pour sa part, l'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) en Algérie, Abdelkader Taleb Omar, a souligné dans sa communication intitulée «Poursuite de la lutte», que la célébration de cet anniversaire traduisait «l'union du peuple sahraoui sous la bannière du Front Polisario, sa détermination à la libération de sa patrie et son adhésion à l'ensemble des institutions de son pays pour la liberté», insistant sur «la légalité de sa cause par la force de la loi dans tous les fora internationaux».

La résistance sahraouie a pu, après plus d'un demi-siècle, démasquer les «lâches» tentatives de l'occupant marocain à «légaliser» l'occupation du Sahara occidental, rappelant que le makhzen n'hésitait pas à «enfreindre toutes les lois pour annexer d'autres territoires par la force, le trafic de drogues, la corruption, l'espionnage, voire la normalisation avec l'entité sioniste, en devant un de ses tentacules dans la région. L'objectif étant d'imposer son occupation des territoires du Sahara occidental». Il a mis en avant que le peuple sahraoui a toujours prôné



la paix, mais a été contraint de reprendre la lutte armée le 13 novembre 2020 pour arracher son droit à la liberté et à l'indépendance, insistant sur le fait que «la résistance sahraouie triomphera malgré toutes les conspirations, d'autant que les circonstances internationales actuelles vont dans ce sens avec la croissance du mouvement mondial de libération pour éradiquer les résidus du colonialisme, en l'occurrence le régime marocain et ses alliés sionistes».

De son côté, le représentant du Front Polisario aux Nations unies et coordinateur avec la Minurso, Sidi Mohamed Amar, a indiqué dans son intervention depuis New York, par visioconférence, sur la «Question sahraouie entre légitimité internationale et réalité politique» que «la question sahraouie traverse aujourd'hui une nouvelle étape

décisive marquée par la reprise de la lutte armée depuis le 13 novembre 2020 en réponse à la violation flagrante par le Maroc de l'accord de cessez-le-feu», soulignant que l'Etat d'occupation marocain «entrave l'organisation d'un référendum d'autodétermination dans un silence des Nations unies et du Conseil de sécurité, responsable du maintien de la paix et de la sécurité internationales».

Appel à adhérer à une campagne médiatique pour sensibiliser à la question sahraouie

L'ambassadeur Sidi Amar a insisté sur le fait que «la seule solution réaliste à la question sahraouie demeure l'organisation d'un référendum libre et régulier pour permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'auto-

détermination». Dans son intervention via la même technique depuis Istanbul, sous le titre «Rôle de l'Union africaine (UA) dans le règlement de la cause sahraouie», le président de l'Institut africain des recherches et d'étude des politiques, Mohamed Salah, a mis la lumière sur l'appui dont jouit la cause sahraouie au sein de cette Union, en tant que question de décolonisation, rappelant qu'elle «emprunte une voie qui apporte les solutions africaines aux problèmes africains, ainsi que le programme "Faire taire les armes"». Sur l'avenir du règlement de la cause sahraouie dans le contexte des mutations régionales et internationales actuelles, le recteur de la Faculté des sciences politiques et des relations internationales, Slimane Aradj, a appelé à «intensifier les activités, à élargir et à unifier les

fronts de lutte en faveur du droit du peuple sahraoui à l'indépendance», soulignant l'importance pour les organisations des droits de l'homme de démasquer les crimes de l'occupation marocaine dans les villes occupées.

Enfin, M. Aradj a abordé «l'adhésion à une campagne médiatique qui porte sur la vulgarisation de la vérité de la cause sahraouie, en tant que cause juste et de décolonisation», soulignant l'importance de renouveler le discours en ce qui a trait à la défense de la cause sahraouie, à faire barrage à l'expansion colonialiste du Maroc et à ses tentatives d'effacer l'identité sahraouie.

De son côté, P' Ahmad Adimi a donné lecture du «Livre blanc» qui contient des preuves historiques et juridiques prouvant que le Maroc n'a aucune souveraineté sur le Sahara occidental.

Le ministre sahraoui de l'Education, de l'Enseignement et de la Formation professionnels, Khatri Addouh, a également présenté le livre «Lettre à mon frère marocain» du défunt Mohamed Fadel Ismail.

A cette occasion, plusieurs conférences ont été données sur le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à disposer de ses richesses conformément aux résolutions internationales, «la crédibilité de l'ordre mondial à trouver une solution juste à la cause sahraouie» et la doctrine expansionniste du Makhzen au Maroc, ainsi que «la guerre des cartes».

Une exposition de photos et de livres illustrant les étapes importantes de la lutte du peuple sahraoui a également été organisée.

Au terme de la journée d'étude, un mémorandum d'entente visant à coopérer dans le domaine scientifique a été signé entre l'INESG et le Centre sahraoui des études stratégiques.

A. G.

El Achour/Alger

Une délégation de l'Unicef visite une école pour enfants handicapés visuels

Une délégation de l'Organisation des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a effectué, dimanche soir, une visite dans une école pour enfants handicapés visuels, sise à El Achour (Alger), lors de laquelle l'expérience algérienne en matière de prise en charge des personnes aux besoins spécifiques dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement a été présentée.

Composée de la directrice du bureau

des Nations unies pour l'enfance (Unicef) en Algérie, Katarina Johansson, de la directrice régionale du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (Unicef) pour la région du Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), Adele Khodr, ainsi que du directeur général handicap et développement de l'Unicef, Gopal Mitra, la délégation s'est enquis de la préparation des enfants scolarisés à passer les examens dans différents cycles ainsi que

des différents programmes et équipements assurés par l'Etat, en vue d'une prise en charge optimale de cette frange de la société.

Dans une déclaration à la presse au terme de la visite, M^{me} Khodr a salué la politique algérienne en matière de prise en charge des personnes aux besoins spécifiques, notamment les enfants, saluant les efforts consentis pour l'intégration économique de cette catégorie, qui

constitue une expérience méritant d'être promue. De son côté, la directrice du Bureau de l'Unicef en Algérie, Katarina Johansson, a estimé que cette visite est l'occasion de connaître davantage de l'expérience algérienne, réaffirmant son engagement à consolider la coopération et à concrétiser une stratégie globale en matière de prise en charge des personnes aux besoins spécifiques.

Lyes F.

Exportation

Signature d'une convention-cadre entre la Cagex et le Groupe Divindus

■ Une convention-cadre a été signée, dimanche à Alger, entre la Compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (Cagex) et le Groupe des industries locales «Divindus», afin d'accompagner ce groupe public dans sa stratégie d'évolution et de positionnement sur les marchés internationaux.

Par Farid M.

Paraphée par le P-dg de la Cagex, Zouhir Laiche et le P-dg du Groupe Divindus, Mohamed Messeguem, en présence du représentant du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, la convention, d'une durée d'une année renouvelable, axe sur «l'accompagnement du Groupe industriel dans ses plans de développement, aussi bien au niveau local qu'international». Lors d'un point de presse animé à l'issue de la signature, M. Messeguem a indiqué qu'à travers cette convention, le Groupe des industries locales ambitionnait d'avoir «une meilleure visibilité de ses actions, notamment dans les marchés de l'Afrique de l'Ouest». Il a, par ailleurs, fait état de la signature de deux partenariats avec des opérateurs mauri-



taniens la semaine dernière, lors de l'exposition des produits algériens à Nouakchott, affichant les ambitions de Divindus de faire connaître son savoir-faire et ses produits dans le marché africain. Le responsable a évoqué certaines filières des matériaux de construction, la métallurgie et le lin notamment, comme étant des

créneaux en mesure de trouver des marchés à l'Afrique de l'Ouest.

Il a également assuré que Divindus progressait d'une année à l'autre, soulignant que son chiffre d'affaires a atteint 39 milliards de DA en 2023, avec l'objectif d'atteindre entre 43 et 48 milliards de DA l'année en cours.

De son côté, M. Laiche a indiqué que la Cagex «mettra ses compétences et son savoir-faire au service du Groupe des industries locales et l'accompagnera dans sa stratégie d'évolution et de positionnement sur les marchés internationaux».

Evoquant les activités de la Cagex, il a indiqué que l'entreprise a livré aux opérateurs nationaux et internationaux, l'année dernière, 3 500 analyses et appréciations sur des entreprises et marchés dans le cadre de ses services de vente d'infor-

mations financières, économiques et commerciales.

Il a ajouté que la Cagex a accordé, durant la même année, 130 millions de DA pour le découvert des entreprises et déboursé 1 milliard de DA d'indemnités aux entreprises.

Pour sa part, le directeur général au ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Bachir Kechroud, a estimé que ce partenariat «contribue à renforcer la compétitivité de l'industrie et à la promotion de nos exportations hors hydrocarbures», affirmant que le ministère était «».

Il a estimé que la Cagex jouait «un rôle crucial dans le soutien des entreprises désireuses de s'aventurer sur les marchés internationaux en offrant un accompagnement détaillé, avec le partage des risques avec les entreprises».

F. M.

Pêche

Réception des dossiers d'autorisation d'importation de moteurs de navire

Le ministère de la Pêche et des Productions halieutiques a appelé, dimanche dans un communiqué, les pêcheurs et les armateurs désirant bénéficier des mesures relatives à l'importation de moteurs de navire de moins de 5 ans, prévues dans la loi de finances de 2024, à se rapprocher de ses services à travers le territoire national, pour se renseigner et procéder au dépôt des dossiers. «Conformément aux mesures contenues dans la loi de finances 2024, le

ministère de la Pêche et des Productions halieutiques appelle les pêcheurs et les armateurs désirant importer des moteurs de navire d'occasion de moins de 5 ans, à se rapprocher des directions et des Chambres de la pêche et de l'aquaculture à travers le territoire national, pour se renseigner et procéder au dépôt des dossiers», a indiqué le communiqué.

Cette mesure qui revêt une «grande importance» permettra de «résoudre les problèmes rencontrés par les pêcheurs et

les armateurs, compte tenu des nombreuses pannes mécaniques enregistrées notamment sur les vieux navires», ce qui est à même de contribuer à «l'amélioration du rendement de la flotte de pêche et à l'augmentation du volume de la production halieutique nationale», selon la même source. Le dossier exigé pour bénéficier de l'autorisation d'importation de moteurs est constitué «d'une demande de dédouanement remplie et signée (disponible au niveau des directions et Chambres de la

pêche et de l'aquaculture), d'une copie de l'autorisation ou du permis de pêche, ainsi que d'une copie du registre du commerce de la personne morale», a précisé le ministère.

«Une facture proforma établie par un fournisseur contenant le numéro de série du moteur doit également être jointe au dossier, outre une fiche des caractéristiques techniques du moteur importé», conclut le communiqué.

Salima K.

Banque nationale d'Algérie

Ouverture d'une nouvelle agence bancaire à Sétif

La Banque nationale d'Algérie (BNA) a annoncé dans un communiqué l'inauguration d'une nouvelle agence bancaire à Ain Oulmène, dans la wilaya de Sétif, dans le cadre de sa stratégie visant l'extension de son réseau à travers le territoire national.

Cette nouvelle agence, inau-

gurée jeudi dernier, est sise au département 63, Groupe 173, commune d'Ain Oulmène, dans la wilaya de Sétif, a indiqué la même source.

Rattaché à la Direction du réseau d'exploitation (DRE) Sétif «197», le siège de cette agence est «équipé de toutes les commodités, ainsi que de tous les

moyens humains et matériels nécessaires à son fonctionnement», a précisé le communiqué.

L'ouverture de cette nouvelle agence s'inscrit dans «le cadre de la stratégie et des efforts de la banque visant le renforcement de son réseau, qui compte désormais 238 agences réparties sur l'ensemble du territoire national»,

a souligné également la banque.

Elle a ajouté que l'inauguration de cette agence confirme «la volonté de la BNA d'être au plus près du citoyen, de couvrir l'ensemble des régions du pays et de fournir les meilleures prestations à ses clients parmi les opérateurs économiques».

Cette action revêt aussi «une

importance stratégique, car elle contribue avant tout à promouvoir la bancarisation et l'inclusion financière, et ce, conformément aux orientations des plus hautes autorités du pays», a-t-on encore mentionné dans le communiqué.

N. T.

Marché

La Bourse de Tokyo recule derrière Wall Street

La Bourse de Tokyo était en repli hier dans la matinée, après la clôture mitigée avant le week-end de Wall Street, déprimée notamment par la publication aux Etats-Unis d'un indice de confiance des consommateurs au plus bas depuis six mois.

L'indice vedette Nikkei perdait 0,14 % à 38 173,93 points vers 01h00 GMT et l'indice élargi Topix lâchait 0,18 % à 2 723,27

points.

L'indice de confiance des consommateurs américains, mesuré par l'enquête mensuelle de l'université du Michigan, a décroché face aux inquiétudes des ménages concernant l'inflation et le chômage.

Le géant japonais des cosmétiques haut de gamme Shiseido (+3,7 %) a annoncé vendredi avoir accusé de

légères pertes au premier trimestre à cause de coûts de restructuration et de son activité dans le "travel retail" (ventes dans les aéroports et autres points de vente détaxés) toujours en berne, mais a maintenu ses prévisions de croissance pour 2024.

Le dollar progressait à 155,94 yens vers 01h00 GMT contre 155,78 yens vendredi à 21h00 GMT.

L'euro montait aussi, à 167,93 yens contre 167,78 yens en fin de semaine dernière. Et la devise européenne se négociait pour 1,0769 dollar, contre 1,0771 dollar vendredi.

Le pétrole était en recul : vers 00h50 GMT le baril de WTI américain abandonnait 0,28 % à 78,04 dollars et le baril de Brent de la mer du Nord perdait 0,3 % à 82,54 dollars.

Festival national de la création féminine

Les œuvres exposées suscitent l'admiration du public

■ La neuvième édition du Festival national de la création féminine enregistre une forte affluence du public, dont des stylistes et des passionnés de mode. Ouvert jeudi dernier au Palais de la culture Moufidi-Zakaria à Alger, ce festival offre aux visiteurs une variété de produits destinés à la femme, notamment des tenues traditionnelles et des bijoux.

Par Abia Selles

En effet, près de 50 artisanes et stylistes venues de plusieurs wilayas, dont Oran, Constantine, Tlemcen, Blida et Tamanrasset, prennent part ce festival qui met en valeur le patrimoine vestimentaire de notre pays et la créativité des stylistes et artisanes dans ce domaine.

D'Alger, l'artisane Belkacem Hind a exposé une gamme de bijoux modernes inspirée de la joaillerie traditionnelle algérienne, comme Khit Errouh algérois en argent, des bracelets et des colliers de différentes formes.

Une autre artisane du Centre de formation et d'enseignement professionnels «Chahid Ahmed-Boulifa» à Touggourt, spécialiste en broderie artisanale, a exposé les produits des femmes stagiaires du Centre, notamment une collection de costumes connus à Touggourt, tels que la kachabia, la gandoura et la tenue traditionnelle de la mariée «Bakhmar».

Le chargé de la communication de ce festival, Amine Idjer, a déclaré que les créatrices présentes «entendent promouvoir,

par leurs créations, le patrimoine culturel immatériel algérien, notamment l'habit et les bijoux, et œuvrent ainsi à le préserver du vol et à le transmettre aux générations futures en tant que symbole de l'identité algérienne, d'autant plus que l'Algérie est un vaste pays où chaque région se distingue par son propre patrimoine».

En sus des contributions de ces créatrices à ce festival, une foire de tenues traditionnelles algériennes, dont certaines remontent au 19^e siècle, a été organisée. Dans ce cadre, Abdelkader Attar de Tlemcen, et membre de l'Association Assala des arts et de l'artisanat, a présenté nombre d'anciennes tenues traditionnelles de «la capitale des Zianides» et leurs accessoires, des acquisitions de l'Association, dont «Areftan» (Kaftan), qui remonte à 1895.

M. Attar a exposé également la «Blousa zaim» pour laquelle Tlemcen est connue, une tenue qui date du XIX^e siècle, confectionnée à partir du tissu «Brared», accompagnée de ses colliers traditionnels, tels que le Krafach, Meskia, Khamsa, en sus de «Hayek El Haba», qui date



des années 1930.

Pour sa part, Mohamed Nadhir Chellali d'Annaba, chercheur en patrimoine culturel, prend part au festival avec une collection d'anciennes tenues de la ville d'Annaba appartenant à des familles bônoises, à l'instar du Caftan, datant des années 1880, qui se caractérisent par la broderie de Fetla (fil d'or), ainsi que la Melhefa (Takhliha) propre à la mariée.

M. Chellali a dit avoir présenté à ce festival «six pièces

anciennes représentant le patrimoine vestimentaire de la ville d'Annaba», ajoutant que «les tenues traditionnelles algériennes sont conservées depuis des décennies par de nombreuses familles dans différentes wilayas».

Organisé sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, le 9^e Festival national de la création féminine se tient sous le thème «Costumes et bijoux, legs culturel à travers l'histoire», dans le cadre du Mois du patrimoine

(18 avril -18 mai).

Le Festival national de la création féminine, dont la première édition a eu lieu en 2010, a pour objectif de faire connaître les créations et les innovations des femmes algériennes de différentes wilayas dans divers domaines de l'artisanat ainsi que leur rôle crucial dans la transmission de ce patrimoine et la préservation de l'identité algérienne.

A. S.

État d'avancement des projets de la culture à Tissemsilt

M^{me} Mouloudji exprime sa satisfaction

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a exprimé, dimanche à Tissemsilt, sa satisfaction quant à l'état d'avancement des travaux de projets de son secteur dans cette wilaya. Lors de sa visite d'inspection dans la wilaya, la ministre a valorisé le programme complémentaire de développement décidé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au profit de la wilaya qui comporte des projets pour le secteur de la Culture, dont certains ont été livrés et mis en ser-

vice comme celui de la maison de la culture «Mouloud-Kacim-Nait-Belkacem» de la ville de Tissemsilt qui a bénéficié d'une opération de réaménagement et d'équipement.

M^{me} Mouloudji a présidé l'inauguration de cette infrastructure culturelle ayant bénéficié de cette opération qui a nécessité une enveloppe financière dépassant 70 millions de dinars.

A l'occasion, la ministre a indiqué que la wilaya a bénéficié, à travers le programme complémentaire du président de la République, d'un projet portant

sur l'étude et l'inventaire des biens culturels immatériels de la région, déclarant que «le président a honoré ses engagements liés au secteur en lançant des projets concrétisés dans plusieurs wilayas, dont Khenchela et Djelfa».

La ministre s'est enquis du projet de réalisation d'une bibliothèque urbaine dans la commune de Bordj Emir Abdelkader, inscrit dans le cadre du même programme complémentaire de développement et pour lequel une enveloppe financière de 203 millions DA a été consacrée. Ce

projet, qui enregistre un taux d'avancement de plus de 65 %, devra être livré avant la fin de juin prochain. M^{me} Mouloudji a suivi, lors de cette visite, un exposé sur le fort de Taza dans la commune de Bordj Emir Abdelkader, qui a bénéficié d'une étude dont le gel a été levé ainsi qu'un exposé sur la protection et valorisation de trois sites archéologiques dans le cadre du programme complémentaire de développement. Il s'agit des sites d'Ain Sfa de Tissemsilt, Ain Tekria dans la commune de Khemisti et Taza à Bordj Emir Abdelkader. La

ministre a mis l'accent sur la nécessité de protéger ces sites.

Dans cette commune, elle a reçu un exposé sur l'étude de réalisation d'un musée de l'Emir Abdelkader. Elle a ensuite visité la bibliothèque principale de lecture publique «D'Yahia-Bouaziz» dans la commune de Tissemsilt, où elle a reçu un exposé sur cette structure qui renferme 75 000 livres et 15 000 adhérents. Dans cette bibliothèque, elle a fait don de 2 500 ouvrages (magazines scientifiques et livres en braille).

M. K.

Pour préserver le patrimoine culturel à Biskra

Le recours à la technologie et au numérique, une nécessité

Les participants au 4^e séminaire sur «L'établissement humain dans la région des Ziban à travers les âges», ouvert dimanche à la maison de la culture Ahmed-Rédha-Houhou de Biskra, ont affirmé «le nécessaire recours à la technologie et au numérique pour préserver le patrimoine culturel».

D'Badreddine Selahedja, de l'université Abdelhamid-Mehri (Constantine 2), a souligné que l'utilisation du numérique, de l'intelligence artificielle et des médias de communication constitue un tournant important dans le processus de préservation du patrimoine urbain des Ziban, esti-

mant que des efforts sont faits par des chercheurs pour numériser les sites archéologiques.

Le même universitaire a ainsi précisé que des efforts de présentation en 3D, de définition des coordonnées de géolocalisation et d'élaboration de cartes numériques sont faits au niveau de 55 sites préhistoriques et protohistoriques pour souligner la diversité archéologique de la région, outre un projet virtuel d'une base de données sur l'histoire de la région.

Dans son exposé sur les cultures préhistoriques de la région de Biskra, D'Aziz Tarek Sahed, de l'université Alger 2, a sou-

ligné que les régions des Ziban, dont Oued Djeddi, les piémonts de l'Aurès et El Kantara recèlent un contenu archéologique important qui requiert des études approfondies. Il a également relevé que des études utilisant des technologies modernes ont révélé un réseau hydrographique important, ce qui confirme que des facteurs naturels avaient favorisé les établissements humains dans la région.

D'Wafia Nefti, de l'université de Biskra, a estimé que les inondations, les séismes, les épidémies et les guerres modifient les traits des établissements humains, soulignant que les inondations de 1969 à

Biskra avaient éliminé nombre de monuments que l'intelligence artificielle permet toutefois d'en reconstituer les traits par des représentations 3D.

Organisée par l'association nationale «Patrimoine des générations», le Laboratoire d'histoire, patrimoine et société de l'université Constantine-2 et la section de Sidi Okba de l'Association des oulémas musulmans algériens, la rencontre a regroupé des chercheurs de plusieurs universités nationales participant en mode présentiel et par visioconférence.

F. H.



Inondations au Brésil

Nouvelle hausse du débit des rivières dans le Sud dévasté

■ Les pluies torrentielles qui s'abattent sur le sud du Brésil ont grossi dimanche le débit des rivières, faisant craindre de nouveaux dégâts dans une région déjà dévastée par des inondations sans précédent qui ont fait 145 morts.

Par Rosa C.

«**L**a situation est critique», témoigne auprès de l'AFP Antonio Vanzan, un habitant de 50 ans de la ville de Sao Leopoldo, en banlieue de Porto Alegre, la capitale de l'Etat du Rio Grande do Sul, dévastée par les inondations. «Si la pluie ne s'arrête pas, que se passera-t-il ? Elle pourrait faire monter le niveau du fleuve et augmenter l'eau dans les quartiers», s'inquiète-t-il. Non loin, dans une rue inondée, Claudio da Silva avance à coup de rames dans une petite barque après avoir constaté les dégâts dans son quartier. «Ma maison est détruite. Dans la maison voisine, celle de mon beau-frère, l'eau a atteint la moitié du premier étage», raconte cet électricien de 36 ans. «C'est le chaos. Il y a beaucoup d'animaux morts. C'est très triste». Les fortes averses du début du mois dans la région ont fait déborder les cours d'eau, affectant plus de deux millions de personnes et faisant 145 morts et 806 blessés,

selon le dernier bilan dimanche de la Défense civile. Quelque 132 personnes sont toujours portées disparues, tandis que plus de 619 000 ont été contraintes d'abandonner leur domicile en raison de cette catastrophe, associée au changement climatique et au phénomène El Niño, d'après la même source. Le Guaiba, une étendue d'eau qui borde la capitale régionale Porto Alegre – autant considérée comme un fleuve, un lac ou un estuaire –, a atteint samedi son niveau le plus bas depuis le 3 mai (4,57 m). L'université fédérale de Rio Grande do Sul a cependant indiqué que l'eau du Guaiba pourrait monter à 5,5 mètres entre lundi et mardi. Les 5 et 6 mai, le Guaiba a atteint le niveau record de 5,3 mètres. Les premiers débordements surviennent à partir de trois mètres. D'autres fleuves de la région connaissent également des niveaux d'eau supérieurs à ceux des derniers jours et continuent de déborder. La crue du fleuve



Taquari a notamment mis en alerte la petite ville de Mucum, à peine remise d'un cyclone dévastateur en septembre dernier. La ville de Pelotas, au sud de Porto Alegre, «fait face à une aggravation de la situation qui

augmente la probabilité d'inondations», a averti sa maire, Paula Mascarenhas, sur Instagram, appelant à l'évacuation des zones à risque. La capitale régionale de 1,4 million d'habitants, toujours en partie sous les eaux

et où les opérations de secours se poursuivent, a également été touchée par les averses dimanche, ont constaté des journalistes de l'AFP. «La situation va continuer à s'aggraver», a écrit sur le réseau social X le gouverneur du Rio Grande do Sul, Eduardo Leite. Dans le nord-est de l'Etat, il existe un «risque élevé d'inondations majeures et de débordements de rivières, ainsi que d'importants glissements de terrain», selon l'Institut national de météorologie. La probabilité de nouvelles inondations est «très élevée» dans la plupart des régions de l'Etat, a estimé de son côté le Centre national de surveillance et d'alerte en matière de catastrophes naturelles (Cemaden). Dans une vidéo dimanche sur X, le Président Luiz Inacio Lula da Silva a fait part de sa «solidarité» envers les sinistrés. «Vous n'êtes pas seuls», a-t-il assuré. Le gouvernement brésilien a promis de débloquer quelque neuf milliards d'euros pour la reconstruction de cet important Etat agricole.

R. C.



Commentaire

Débat

Par Fouzia Mahmoudi

A lors que la candidate du parti présidentiel pour les prochaines élections européenne, Valérie Hayer, souffre en France d'un énorme retard dans les sondages par rapport à son adversaire du Rassemblement National, le Président Emmanuel Macron se sent désormais lui-même obligé de se lancer dans l'arène et de tenter, avec l'aide de son Premier ministre Gabriel Attal, d'inverser la tendance. Ce dernier débâtera ainsi avec le candidat RN, Jordan Bardella, le 23 mai dernier dans l'espoir de changer l'opinion publique. Mais l'Élysée laisse également entendre depuis quelque temps que le chef de l'État serait prêt à débattre avec Marine Le Pen dans le cadre de la campagne des européennes. Dans les deux camps, l'idée fait son chemin. Du côté de la Macronie, on s'interroge toutefois sur son intérêt ou non, pour relancer la campagne de la candidate Renaissance. La présidente des députés du Rassemblement national à l'Assemblée ne s'est pas opposée à l'idée, à condition que la rencontre ait lieu après les élections européennes. Un débat face à Marine Le Pen fait bien l'objet d'une réflexion depuis plusieurs semaines, confirme-t-on dans l'entourage d'Emmanuel Macron. Mais rien n'est sûr. Ce qui est certain, c'est que le président va continuer à s'impliquer dans la campagne, explique l'un de ses proches. Un duel avec la patronne du RN est en tout cas poussé par certains soutiens du chef de l'État qui veulent en faire un moment clé de la campagne. Leur idée : focaliser tout l'enjeu du scrutin du 9 juin sur cette confrontation pour mettre la pression sur Marine Le Pen, et eclipser le socialiste Raphaël Glucksmann afin de le maintenir à distance de Valérie Hayer, la tête de liste de Renaissance aux élections européennes. L'objectif serait donc d'imposer un choix binaire, entre d'un côté les eurosceptiques du Rassemblement National et, de l'autre, les pro-européens de Renaissance. Une manœuvre qui n'est pas nouvelle et qui a été utilisée en 1992 par le président socialiste d'alors, François Mitterrand, pendant la campagne pour le traité de Maastricht en 1992. À l'approche du référendum, le président de gauche avait invité Philippe Séguin, principal défenseur du «non», à un débat télévisé. Le «oui» l'avait finalement emporté de justesse. Ainsi, si l'idée de l'Élysée a de quoi flatter Marine Le Pen qui devient de fait l'opposante officielle et légitime du gouvernement, elle n'a aucun intérêt à en tirer avant le scrutin du 9 juin, Jordan Bardella étant déjà en tête et distançant de très loin ses adversaires. Quant à Macron c'est l'inverse. Car s'il n'a rien à gagner d'un débat avec Marine Le Pen en septembre, il pourrait, s'il était organisé d'ici le scrutin européen, aider sa candidate à glaner assez de points, non pas pour espérer une victoire, mais pour éviter une humiliation totale. **F. M.**

Arménie

Brèves interpellations de 156 manifestants opposés à un transfert de terres à l'Azerbaïdjan

La police arménienne a annoncé l'interpellation puis la libération de 156 manifestants qui tentaient hier matin de bloquer des axes routiers de la capitale Erevan pour protester contre la décision de céder des terres à l'Azerbaïdjan, voisin et grand rival, dans le cadre de pourparlers de paix. Les forces de l'ordre, qui avaient évoqué de premières interpellations pour «refus d'obtempérer» dans la matinée, ont ensuite déclaré que toutes les personnes arrêtées avaient été libérées. Aucune rue de la capitale n'a été bloquée, d'après cette même source. Des centaines de manifestants s'étaient rassemblés hier à Erevan, selon des journalistes de l'AFP, qui ont vu des policiers procéder à des interpellations dans la rue. Les autorités arméniennes, en quête d'un accord de paix pour apaiser enfin des décennies de différends territoriaux et de conflits armés avec Bakou, ont approuvé la restitution de villages frontaliers saisis par leur armée dans les années 1990. Mais cette décision, perçue par certains comme une concession inutile, a entraîné une marche depuis la région concernée de Tavouch, qui a culminé par une manifestation de dizaines de milliers de personnes le 9 mai. Durant le week-end, d'autres rassemblements ont eu lieu à Erevan. Avant cela,

le gouvernement arménien avait fait face à des semaines de manifestations, certaines bloquant par moment le principal axe nord-sud du pays, reliant l'Arménie à la Géorgie. Le meneur du mouvement «Tavouch au nom de la patrie» est l'archevêque de cette région, Bagrat Galstianian, 52 ans, qui réclame la démission du Premier ministre, Nikol Pachinian. M. Galstianian, très respecté par ses fidèles, possède la double nationalité arménienne et canadienne, pays où il a passé une partie de sa carrière ecclésiastique. Il a également fait des études au Royaume-Uni. L'Arménie et l'Azerbaïdjan se sont déjà affrontés dans deux guerres pour le contrôle d'une région azerbaïdjanaise, le Haut-Karabakh. La première dans les années 1990, remportée par l'Arménie, avait fait plus de 30 000 morts, et la deuxième en 2020, gagnée par l'Azerbaïdjan, a fait plus de 6 000 morts. Puis en septembre 2023, Bakou a déclenché une offensive éclair qui a contraint les séparatistes arméniens du Haut-Karabakh à capituler en quelques jours. L'Azerbaïdjan a ainsi repris le contrôle de l'ensemble de ce territoire, après une trentaine d'années de conflit, une victoire pour le président Ilham Aliiev. Dans la foulée, les négociations bilatérales se sont accélérées sans

pour autant aboutir à un accord de paix global entre les deux pays. C'est dans ce cadre que Erevan doit remettre des villages conquis aux dépens de son voisin dans les années 1990. Les deux rivaux ont entrepris notamment fin avril des travaux communs de délimitation de la frontière. Des pourparlers ont aussi réuni au Kazakhstan durant le week-end les ministres arméniens et azerbaïdjaniens des Affaires étrangères. L'Azerbaïdjan est largement mieux armé que l'Arménie grâce à sa manne pétrolière et il dispose aussi du soutien de la Turquie. L'Arménie, bien plus pauvre, considère que son allié traditionnel, la Russie, l'a abandonnée face à Bakou et s'est tournée depuis davantage vers l'Europe qui joue un rôle de médiateur dans les pourparlers de paix. Outre les villages de la région de Tavouch, l'Azerbaïdjan réclame la création d'un couloir à travers la région arménienne de Siounik (sud) afin d'avoir une liaison terrestre avec son enclave du Nakhitchevan. De son côté, Erevan demande l'enclave d'Artsvashen (Bashkend en azéri), située en territoire azerbaïdjani et contrôlée par Bakou depuis les années 1990, ainsi que les zones conquises par l'Azerbaïdjan au cours des trois dernières années et qui se trouvent à l'intérieur des fron-



Equipe nationale de football

Petkovic entamera bientôt une tournée européenne

■ Vladimir Petkovic, sélectionneur national des Verts, compte entamer dans quelques jours une tournée européenne pour voir de près les performances de quelques internationaux algériens évoluant dans les différents championnats européens et prendre une décision à leur sujet pour les convoquer aux prochains stages.



Petkovic compte voir les expatriés à l'œuvre

Par Mahfoud M.

Après avoir fait la tournée des clubs algériens, le driver des Verts devrait, cette fois-ci, observer les joueurs évoluant en Europe, comme il l'avait promis lors de la première confé-

rence de presse qu'il a tenue lors de son investiture au poste de sélectionneur.

En outre, durant cette tournée européenne, le coach national compte également, nous dit-on, rencontrer quelques joueurs sélectionnables dans le but de les sonder en vue du prochain

rassemblement du mois de juin.

Pour rappel, l'EN algérienne disputera deux rencontres officielles durant le prochain rassemblement des Verts, le mois prochain, pour le compte des éliminatoires du mondial 2026. Les coéquipiers de Bennacer affronteront respectivement la Guinée

au stade Nelson-Mandela à Baraki, le 6 juin prochain, et l'Ouganda à Kampala, le 10 du même mois, avec la volonté de faire le plein pour se rapprocher de la qualification à la phase finale du Mondial.

Chiabi, un retour en forme qui tombe à pic

Après un petit passage à vide depuis la CAN en Côte d'Ivoire, Fares Chaïbi semble retrouver la forme avec Frankfurt, où il a fait un excellent match en déplacement chez le Borussia M'Gladbach. Replacé une nouvelle fois comme milieu offensif gauche, il aura été sans contestation le meilleur joueur de son équipe lors de ce match nul 1-1. Il a failli marquer le but de la victoire à la 50^e minute, mais le défenseur japonais Itakura a sauvé de justesse son équipe en dégageant sur la barre transversale.

Globalement, l'Algérien était impliqué dans 7 occasions pour les siens, notamment sur corner et coup franc, avant d'être rem-

placé à la 76^e minute de jeu.

A une journée de la fin de la Bundesliga, Frankfurt s'est assuré de disputer l'Europa League la saison prochaine en terminant 6^e ou 7^e, après avoir joué la Conférence League cette saison.

Avec 4 buts et 13 passes en 38 matchs, Fares Chaïbi réalise à 21 ans mieux qu'une saison de transition après une première saison au plus haut niveau avec Toulouse.

M. M.

Ouganda -Algérie le 10 juin à Kampala

La Fédération algérienne de football a annoncé que le match entre l'Ouganda et l'Algérie, au quatrième tour du groupe «C» pour les éliminatoires de la Coupe du Monde 2026, aura lieu le lundi 10 juin 2024 au stade national Mandela de Namboul, à Kampala.

Belgique

Slimani passeur face à Saint-Trond

Dans un match dénué d'enjeu, Islam Slimani s'est offert sa quatrième passe de la

saison avec Malines en déplacement à Saint-Trond. A la 9^e minute de jeu, l'attaquant algérien décroche

pour recevoir une balle dos au but au milieu, il se retourne avec contrôle et lance le Guinéen Mory

Konaté d'une passe qui casse les deux lignes défensives. Sifflé hors jeu, le but va être validé par la VAR.

Après l'égalisation des locaux, Slimani a l'occasion de redonner l'avantage aux siens à la réception d'une balle, mais après une course de 60 mètres, il tente une reprise instantanée qui passe au-dessus. Défaite 2-1 pour Malines qui ne disputera pas les barrages pour la Conférence League, mais un retour en Europe réussi pour Slimani, auteur de 3 buts et 4 passes en 12 matchs.

Football féminin

Les U17 préparent le match retour face au Maroc

L'Equipe nationale féminine U17 continue sa préparation pour le match retour du 3^e tour préliminaire qualificatif à la Coupe du monde

U17 face au Maroc qui aura lieu ce vendredi. Après la lourde défaite concédée face au Maroc 4-0 lors du match aller, les Vertes continuent leur préparation pour

le match retour qui aura lieu ce vendredi au stade Salem-Mebrouki de Rouiba à 17h30. Au programme, des exercices technico-tactiques afin de faire tra-

vailler les joueuses sur leur placement tactique. A noter que l'attaquante des Vertes, Jenna Laïb, blessée, n'a pas pris part à l'entraînement.

Cyclisme/Tour d'Algérie 2024 :

Hamza Yacine remporte la 1^{re} étape et s'offre le maillot jaune

Le coureur algérien, Hamza Yacine, a enfilé les maillots jaune et bleu, après sa victoire à la première étape de la 24^e édition du Tour d'Algérie cycliste (TAC-2024), disputée dimanche entre Oran et Sidi Bel Abbès, sur une distance de 142 km.

«C'était une étape difficile de par la complexité du parcours, mais Dieu merci, j'ai pu réaliser une belle victoire lors du dernier kilomètre de la course après une rude concurrence. J'ai commis une erreur, puisque je n'ai pas démarré avec le peloton, mais mon coéquipier Azzedine Lagab a enclenché une course rapide qui nous a permis de rattraper le retard et de s'imposer dans le dernier kilomètre», a réagi

Hamza Yacine dans une déclaration. Le sociétaire de l'équipe Team Madar Pro s'est adjugé la première place avec un chrono de 3h 19m 52s, devant l'Erythréen Meron Teshome Hagos et le Mauricien Christopher Rougier Lagane, auteurs du même chrono.

«C'est un honneur pour moi de porter le maillot jaune de leader du classement général. Je remercie mes coéquipiers de Team Madar Pro pour leurs efforts durant cette course, qui m'ont permis de franchir la ligne d'arrivée dans les derniers mètres. L'objectif est de préserver cette dynamique en vue du reste du parcours et conserver le maillot jaune jusqu'à la fin», a-t-il ajouté. Outre le maillot jaune de

leader au classement général, le coureur algérien a également enfilé le maillot de vainqueur de l'étape, le maillot vert du meilleur sprinter et le maillot rouge du meilleur cycliste algérien. Les 77 coureurs, représentant 16 équipes, ont parcouru les 142 km de cette 1^{re} étape sur un circuit plat, avec un col à Ain Témouchent. Des rafales de vent ont été enregistrées en raison du passage de la course par des zones steppiques. La première étape a été dominée par les équipes allemande, néerlandaise, rawandaïse, et mauricienne. Le parcours a été marqué par deux courses en points chauds, le premier point à partir du 64.7 km, dominé par l'équipe Terengganu Cycling Team de

Malaisie, le deuxième point à partir du 104.1 km, a été dominé par l'équipe érythréenne, alors que les coureurs algériens (Team Madar Pro) ont pu dominer les points chauds des derniers mètres de la course. Le directeur technique national (DTN) d'Algerian Cycling Federation, Ismaïl Douzi, a salué le «grand travail collectif» effectué par les cyclistes algériens pour «offrir à l'Algérie la victoire de l'étape et le maillot jaune de leader». «Lors des 55 premiers kilomètres, il y a eu une erreur entre le premier et le deuxième pelotons, faute de concentration de la part des équipes algériennes, ce qui a provoqué un retard avec les premiers de la course, estimé à trois minutes.

Mais durant les dix derniers kilomètres, les coureurs du Mouloudia Club d'Alger, du Nadi Riadhi Dely Brahim et du Team Madar Pro ont pu refaire leur retard en rejoignant le peloton de tête, tout le monde a travaillé comme un seul homme, permettant à Hamza Yacine de remporter l'étape au sprint final», a-t-il expliqué. Pour les autres maillots, l'Algérien Youcef Reguigui (Terengganu Cycling Team/ Malaisie) a enfilé le maillot orange du meilleur coureur combatif, alors que le maillot à pois du meilleur grimpeur a été enfilé par le Mauricien Christopher Rougier Lagane. Le maillot blanc du meilleur coureur des moins de 23 ans (U23) est revenu à l'Erythréen Mäekele Milkyas.

Tissemsilt

Ouverture du colloque sur la personnalité d'El Wancharissi

LES TRAVAUX du colloque international ayant pour thème «La qualité de la vie et la diversité jurisprudentielle et sociale maghrébine : Ahmed Ben Yahia El Wancharissi comme modèle», ont été ouverts hier à Tissemsilt.

La cérémonie inaugurale de cette manifestation scientifique s'est déroulée en présence du Recteur de la Grande mosquée d'Alger, Mohamed Mamoune El Kacimi El Hassini, du Conseiller du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Miloud Khalfallah, de représentants du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, ainsi que le président de l'Académie algérienne de la Langue arabe, Cherif Meribai, les autorités de la wilaya, des chercheurs et des chouchoukh de zaouias. Ce colloque de deux jours, organisé à l'initiative de la Faculté des lettres et des langues de l'Université «Ahmed-Ben-Yahia-El-Wancharissi» de Tissemsilt, est marqué par une forte participation de chercheurs et de personnes ayant pour centre d'intérêt cette éminente personnalité religieuse d'Algérie et de 11 autres pays, notamment de Tunisie, Mauritanie, Arabie saoudite, Libye, Koweït, Egypte et France.

Plusieurs communications, devant être présentées en mode présentiel et en vidéoconférence, figurent au programme de cette manifestation, à la faveur de laquelle sera mise en exergue

la personnalité d'Ahmed El Wancharissi et ses références intellectuelles, son statut scientifique et religieux, ainsi que les ouvrages qu'il a légués, dont le plus célèbre est «El Miiar», ont indiqué les organisateurs.

Les participants aborderont également d'autres sujets, dont «La paix sociale et le fik'h enawazil», «La vision moderniste dans la pensée d'Ahmed El Wancharissi à travers l'œuvre "El Miiar"», «Ahmed El Wancharissi, le cercle des connaissances islamiques et la réalité de la paix sociale dans l'ouvrage El Miiar», outre celui intitulé «La diversité jurisprudentielle et le fléau de la drogue, la réforme sociale entre la période d'El Wancharissi et la période moderne». Par ailleurs, une visite au lieu de naissance de cette figure historique et religieuse est prévue en marge de ce colloque à Lazhar, où une stèle érigée à sa mémoire sera inaugurée, a-t-on indiqué de même source.

Ahmed Benyahia Benmohamed Ben Abdelwahed Benali El Wancharissi est considéré comme un érudit et fakih de premier plan, dont les chercheurs situent la naissance en l'an 834 de l'Hégire, correspondant à 1430 de l'ère chrétienne et sa mort en l'an 914 de l'Hégire (1508 ère chrétienne).

El Wancharissi a eu pour maîtres d'éminents oulémas et de spécialistes du fik'h et a contribué avec une riche publication, outre sa fonction d'enseignant. Son œuvre la plus célèbre est «El Miiar».

Accidents de la circulation

11 morts et 186 blessés en 24 heures

ONZE PERSONNES ont trouvé la mort et 186 autres ont été blessés dans des accidents de la circulation enregistrés au cours des dernières 24 heures à travers le pays, indique, hier, un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'El Oued, avec 3 morts et 1 blessé, suite à une collision entre un camion et un véhicule, au niveau

de la commune et daïra d'El Oued, note la même source.

Par ailleurs, les secours de la Protection civile de la wilaya de Batna sont intervenus, durant la même période, pour le repêchage du corps d'un jeune homme âgé de 20 ans, mort noyé dans une retenue collinaire dans la commune et daïra de Bouzina, précise le communiqué.

M. O.

Foot/ Prix Marc-Vivien Foé 2024

Le Gabonais Aubameyang, élu meilleur joueur africain en Ligue 1 française

L'ATTAQUANT international gabonais de l'Olympique Marseille, Pierre-Emerick Aubameyang, a été élu hier meilleur joueur africain du Championnat de France de football (Ligue 1) 2023-2024. C'est la deuxième fois de sa carrière que le buteur gabonais est lauréat.

A 34 ans, Pierre-Emerick Aubameyang a largement devancé ses deux adversaires. L'ancien joueur de Dortmund a obtenu 252 points, sur un panel d'environ 80 votants. Le Parisien Achraf Hakimi se classe deuxième avec 136 points, alors que l'international algérien de Lille,

Nabil Bentaleb, a obtenu 112 points. Cette saison, la Ligue 1 a rassemblé pas moins d'une centaine de joueurs africains.

Dans l'histoire du Prix Marc-Vivien Foé, seul l'Ivoirien Gervinho avait doublé la mise en remportant le trophée en 2010 et 2011, alors qu'il évoluait à Lille.

En 2013, lors de son premier sacre, Pierre-Emerick Aubameyang avait devancé un joueur marseillais, Nicolas Nkoulou. Onze ans plus tard, c'est avec le maillot de l'OM que le Gabonais s'offre un deuxième Prix Marc-Vivien Foé.

R. S.

L'ONU vote à une large majorité Pour une adhésion de la Palestine à l'organisation



Djalou@hotmail.com

Cinq enfants morts par noyade aux Sablettes

7 individus arrêtés et placés en garde à vue

■ Sept individus ont été arrêtés et placés en garde à vue suite au décès par noyade de cinq enfants à la plage de «La Promenade des Sablettes» à Alger, avec ouverture d'une enquête approfondie sur les circonstances exactes de l'incident afin de déterminer les responsabilités des personnes impliquées, indique, hier, un communiqué du procureur général près la cour d'Alger.

Par Slim O.

«Conformément aux dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale, le parquet général de la cour d'Alger informe l'opinion publique que suite au décès de cinq enfants par noyade à la plage de «La Promenade des Sablettes» le 11 mai 2024, lors de deux excursions, la première organisée par la Maison de jeunes

«Chahid Mazari Lahcen» de la commune d'Aïn Boucif, et la deuxième par l'association «El Morcjane» de Médéa au profit d'enfants scolarisés, le parquet près le tribunal d'Hussein Dey a ordonné l'ouverture d'une enquête préliminaire approfondie et minutieuse pour connaître les circonstances exactes des faits, savoir si les conditions légales et réglementaires de protection des enfants concernés par de telles activités ont été respectées, et déter-

miner la responsabilité de toute personne dont l'implication dans cet incident aura été prouvée», lit-on dans le document.

Les premiers résultats de l'enquête préliminaire ont conduit à «l'arrestation et au placement de sept individus en garde à vue, en attendant la finalisation des procédures d'enquête, dont les résultats seront communiqués à l'opinion publique en temps opportun», conclut la même source.

S. O.

Marché des assurances

Faid : des réformes importantes seront introduites en 2024

Le marché algérien des assurances connaîtra durant l'année en cours des réformes importantes, à la faveur de l'adoption d'une nouvelle loi régissant le secteur, à même de promouvoir sa bonne gouvernance, en renforçant sa régulation et en développant l'assurance Takaful, a indiqué le ministre des Finances, Laaziz Faid.

Dans un entretien accordé récemment à la revue asiatique spécialisée dans les assurances, *Asia Insurance Review*, le ministre a précisé que parmi les réformes principales attendues dans ce cadre, la mise en place d'une autorité de supervision du marché «plus autonome

et davantage indépendante».

Cette autorité devrait «conférer au marché des assurances une plus grande transparence et une neutralité totale, en faisant le distinguo entre les missions de l'Etat régulateur et contrôleur et celles de l'Etat actionnaire unique dans les sociétés publiques d'assurance».

L'année 2024 devrait, en outre, voir l'assurance Takaful connaître un plus grand essor, grâce à l'ancrage juridique renforcé de ce segment, ce qui permettra à cette forme d'assurance de «jouer un meilleur rôle dans la dynamisation de la sphère financière et le renforcement du développement des produits bancaires alternatifs», a-t-il sou-

tenu. Bénéficiant d'un environnement réglementaire nouveau et adéquat, la e-assurance connaîtra, à son tour, un bond qualitatif, encouragée par l'usage de plus en plus répandu de la numérisation et des supports digitaux dans la sphère assurantielle.

La mise en application de la nouvelle loi des assurances se traduira, aussi, dans la sphère commerciale par la réintroduction de l'obligation d'assurance des marchandises et des biens d'équipements importés par voie aérienne ou maritime, auprès d'une société d'assurance agréée en Algérie, a avancé M. Faid.

O. N.